



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

119. Gardien. Garde.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60132](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60132)

qu'il possède, lorsque le frippon est autorisé à
retenir ce qu'il a pris.

119. GARDIEN. GARDE.

Ces deux mots marquent également une personne au soin ou à la garde de qui l'on a confié quelque chose; mais celui de *gardien* n'a pour objet que la conservation de la chose, au lieu que celui de *garde* renferme de plus dans son idée un office économique, dont on doit s'acquitter selon les ordres du supérieur ou du maître de la chose. Ainsi l'on dit qu'on est *gardien* d'un dépôt, & *garde* du trésor royal, parce que, dans le premier cas, il n'y a qu'à veiller à la sûreté de ce qui a été déposé; & dans le second cas, il y a des devoirs à remplir, soit pour la recette, soit pour la distribution des deniers. Par la même raison, on se sert, dans le style de la procédure, du terme de *gardien*, pour des meubles exécutés ou des biens saisis; & dans le style militaire, du terme de *garde*, pour certaines fonctions, soit auprès de la personne du Prince ou du Commandant, soit dans divers postes qu'on fait occuper. Le *gardien* est responsable de tout ce qui est porté par le procès-verbal, à moins qu'il ne prouve fracture ou violence. Les *gardes* du Roi occupent pendant la nuit les postes que les *gardes* de la porte occupent pendant le jour.

Gardien a beaucoup plus de grace dans le sens figuré, de même qu'à l'égard des choses morales, & à l'égard de celles qui ne sont ni à notre usage, ni à notre disposition, mais seulement sous notre protection, pour empêcher que d'autres n'en usent ou ne les enlèvent.

Garde convient mieux dans le sens littéral ; & à l'égard des choses matérielles , ainsi qu'à l'égard de celles qui sont entre nos mains , ou en notre gouvernement , & sur lesquelles nous avons quelque droit d'usage ou de maniement.

Je ne crois pas que les parents puissent trouver de meilleurs *gardiens* de la virginité de leurs filles, que le bon exemple, l'amitié, l'exactitude, & la douceur dans l'éducation. Il n'y a pas en France de plus belle commission que celle de *Garde des Sceaux*.

Il me semble que le *Gardien* a un air de supériorité, & le *Garde* un air de service. C'est peut-être par cette raison qu'on a donné le titre de *Gardien* à certains Supérieurs de Religieux, tel qu'est le *Gardien* des Cordeliers ; & celui de *Garde* à certaines fonctions pour le service du Roi ou du public, comme *Garde-Note*, *Garde-Magasin*.

Le Sage ne doit jamais avoir d'autre *gardien* de son secret que lui-même. Les meilleurs *gardes* sont les yeux du maître.

120. EXCITER. ANIMER.
ENCOURAGER. (N.)

Exciter, c'est inspirer le désir, ou réveiller la passion. *Animer*, c'est pousser l'action déjà commencée, & tâcher d'en empêcher le ralentissement. *Encourager*, c'est dissiper la crainte ou la timidité par l'espérance d'un succès facile, & faire prévaloir le motif de la gloire ou de l'intérêt sur les apparences du danger, & sur les frayeurs de la poltronerie.

Il est des âmes dures que les plus grandes misères d'autrui ne peuvent *exciter* à la générosité, ni même à la compassion ; & il en est